

Jeux DÉPARTEMENTAUX DE L'AVENIR

Vosges



Au programme :

Boccia
Sarbacane
Basket fauteuil
Escrime
Tennis de table

**Gymnase Municipal
88150 CHAVELOT**

MERCREDI 26 MARS

13H00 - 16H30



Inscriptions

<https://www.handisport-grandest.org>
baptiste.wolf@handisport-grandest.org

Jeux Départementaux de l'Avenir Handisport Vosges 2025

Le Comité Régional Handisport Grand Est, en collaboration avec le club JEUNESSE HANDI BALLONS CHAVÉLOTAISE et le Comité Départemental Handisport des Vosges, propose aux jeunes de la Vosges de venir participer aux Jeux Départementaux Handisports Jeunes – JDAH – qui se déroulera mercredi 26 mars(13h-17h) au Gymnase municipal (Place de la République) à Chavelot.

1. Présentation :

Les Jeux Départementaux de l'Avenir Handisport Vosges 2025 sont un événement sportif dédié aux jeunes athlètes en situation de handicap physique ou sensoriel visant à promouvoir la pratique sportive, l'inclusion et l'esprit de compétition dans un cadre convivial et bienveillant. Cette après-midi unique réunit différentes disciplines handisports et permet aux participants de se dépasser tout en partageant des moments de convivialité et de fair-play.

Objectifs de l'événement

- Offrir une expérience sportive enrichissante aux jeunes en situation de handicap.
- Favoriser l'inclusion et le développement personnel par le sport.
- Sensibiliser le grand public et les institutions à la pratique handisport.
- Découvrir et initier les participants à plusieurs disciplines sportives.
- Identifier de futurs talents pour la fédération handisport.

Les meilleurs jeunes pourront ensuite continuer le challenge vers les Jeux Régionaux 2025 qui auront lieu à Troyes.

Les disciplines de l'événement :

Boccia

Sport de précision apparenté à la pétanque, la Boccia est une discipline stratégique accessible à tous, même aux athlètes ayant des limitations motrices importantes. Les athlètes devront obtenir un maximum de points en envoyant plusieurs balles sur une cible au sol.

Basket-fauteuil

Discipline dynamique et spectaculaire, le basket-fauteuil allie technicité et esprit d'équipe. Les joueurs doivent faire preuve d'adresse et de rapidité pour marquer des points et défendre leur camp. Ici, les enfants devront réaliser un parcours d'habiletés le plus rapidement possible tout en marquant un maximum de panier sur le passage.

Tennis de table

Le tennis de table offre une adaptation de la discipline classique pour les joueurs en situation de handicap. Ce sport demande réflexes, précision et stratégie. Les participants devront être le plus précis possible pour envoyer toutes les balles dans des zones bien spécifiques.

Sarbacane

La sarbacane est un sport de précision où les participants doivent viser une cible en soufflant des projectiles à travers un tube. Accessible à tous, ce sport sollicite concentration et contrôle de la respiration. Au bout des 5 salves de 3 dards, nous pourrons voir qui sont les meilleurs tireurs de l'après-midi.

Escrime fauteuil

L'escrime fauteuil est une discipline spectaculaire et technique où les duels se déroulent en fauteuil. Elle développe réactivité, stratégie et maîtrise de soi. L'objectif sera de réussir à toucher le plus de lumière possible sur un mur « tactile » en 1 min chrono.

2. Conditions de participation :

1. Participation et âge

Les épreuves sont ouvertes à tous les enfants en situation de handicap inscrits au préalable, âgés entre 8 et 18 ans (année de naissance : 2006/2017)

Chaque participant doit respecter les consignes des arbitres et encadrants qui seront annoncées au moment de chaque passage.

2. Classements et récompenses

Chaque enfant sera classé dans sa catégorie d'âge U10, U14 ou U18 fille et garçon.

Chaque épreuve donnera lieu à un classement qui seront ensuite additionnés entre eux pour obtenir un classement général.

Les médailles seront remises selon la règle du « Minus One » :

- *Podium complet (or, argent, bronze) à partir de 4 compétiteurs ou équipes dans l'épreuve ;*
- *Or et argent seulement si 3 compétiteurs ou équipes dans l'épreuve ;*

- Or seulement si 2 compétiteurs ou équipes dans l'épreuve ;
- Pas de remise de médailles si 1 compétiteur ou équipe dans l'épreuve.

Tous les participants recevront un lot pour leur engagement.

3. Engagements sportifs :

Chaque compétiteur peut s'engager dans :

- Minimum 2 pratiques sportives compétitives
- Maximum 4 pratiques sportives compétitives

4. Licence et tarif d'inscription :

Chaque enfant devra être en possession d'une licence Handisport à jour pour l'année 2025 (compétition, loisir ou établissement). Si l'enfant n'en possède pas, il devra s'acquitter d'un pass'sport de 5€ auprès du Comité Régional Handisport Grand Est.

- Licencié(e) 24/25 : GRATUIT !
- Non Licencié(e) Handisport 24/25 : 5€ /personne

5. Classifications :

L'enjeu de la classification est essentiel sur les évènements « jeunes » car elle est garante du respect de l'équité sportive de la manifestation. Mais pour que ce système soit efficace, il est fondamental que les jeunes soient bien classés.

Pour déterminer au mieux la classification du jeune dans les disciplines choisies, il est primordial de se référer au Guide d'aide à la pré-classification des Jeux Régionaux de l'Avenir.

Les classifications sportives de spécialités seront utilisées dans la plupart des disciplines de compétition des Jeux. Certaines disciplines proposeront des regroupements de classifications.

Chaque jeune devra, au moment de son inscription, préciser sa classification dans la discipline choisie. Attention, si un jeune présente un handicap moteur et un handicap sensoriel associé, sera retenue la classification qui le désavantage le moins dans la pratique sportive.

Handicap minimum :

Nous vous rappelons que nos évènements sont exclusivement réservés aux jeunes en situation de handicap. Ainsi, tout jeune qui ne présentera pas au moins un HANDICAP MINIMUM ne sera pas admis sur la manifestation. Le handicap minimum correspond à :

- Une pathologie neurologique à minima
- Ou une atteinte neurologique ou musculaire des membres supérieurs
- Ou une atteinte musculaire amyotrophie des membres inférieurs

6. Exclusions

Les épreuves sont des initiations à la pratique. Chaque participant doit faire preuve de respect et le fair-play est obligatoire.

Tout comportement inapproprié pourra entraîner une disqualification.

3. Déroulement de la journée

13h00 - Accueil des participants et discours d'ouverture

13h30 - Début des activités sportives

16h00 - Remise des récompenses et moment convivial

4. Informations pratiques

- **Date** : 26 mars 2025
- **Lieu** : Gymnase de Chavelot, place de la République 88150 Chavelot
- **Date limite des inscriptions** : **23 mars 2025** à retourner auprès de Baptiste WOLF à l'adresse suivante : baptiste.wolf@handisport-grandest.org

Nous vous attendons nombreux pour cette journée conviviale placée sous le signe du sport, du partage et du dépassement de soi !

Classifications Sportives

CLASSIFICATION BOCCIA

CLASSIFICATION « BC1 »

Joueur atteint de paralysie cérébrale (CP- Cerebral Palsy) et assimilés : handicap « sévère » au niveau des quatre membres. Le joueur dispose d'un assistant sportif.

CLASSIFICATION « BC2 »

Joueur CP et assimilés : handicap « sévère » au niveau des quatre membres. Pas d'assistant sportif.

CLASSIFICATION « BC3 »

Joueur atteint de tout type de pathologie : handicap plus « sévère » au niveau des quatre membres. Le joueur dispose d'une rampe et d'un assistant sportif.

CLASSIFICATION « BC4 »

Joueur atteint de tout type de pathologie, hors CP et assimilés CP : handicap « sévère » au niveau des quatre membres. Pas d'assistant sportif, sauf pour les pratiquants jouant au pied.

CLASSIFICATION « NE »

Regroupent tous les joueurs, hors classes BC, présentant un handicap physique. Pour participer aux championnats, ces joueurs, ne disposant pas d'assistant sportif, sont classés dans l'une des quatre classes NE1, NE2, NE3 et NE4.

CLASSIFICATION SARBACANE

CLASSIFICATION « SP – SANS POTENCE »

Les sportifs ne bénéficient d'aucun aide extérieure (ni support, ni assistant).
Catégorie ouverte à tous les types de handicaps moteurs, aux sourds et aux malvoyants.

CLASSIFICATION « AP – AVEC POTENCE »

Les sportifs bénéficient d'une potence comme support pour la sarbacane. Ils peuvent avoir recours à un assistant sportif. Catégorie ouverte à tous les types de handicaps moteurs, aux sourds et aux malvoyants.

CLASSIFICATION BASKET

En fonction de son handicap et de ses capacités fonctionnelles, le joueur est "classifié" de 1 (paraplégique sans abdos) à 5 points (valide).

1.0 : Handicap sévère – stabilité et contrôle du tronc très limités, mouvements limités des bras.

2.0 : Meilleur équilibre du tronc mais limitations importantes dans les mouvements.

3.0 : Bon équilibre du tronc en position assise, mais certaines limitations fonctionnelles restent.

4.0 : Presque toutes les capacités du haut du corps sont fonctionnelles, peu de limitations.

4,5 : Valide

CLASSIFICATION ESCRIME

Catégorie A :

Bonne mobilité du tronc.

Peut utiliser l'abdomen et les muscles du dos pour se mouvoir et esquiver.

Comprend souvent des athlètes avec une amputation d'un membre inférieur ou une atteinte légère de la mobilité des jambes.

Catégorie B :

Mobilité réduite du tronc.

Moins de contrôle postural, ce qui limite les mouvements défensifs.

Comprend des athlètes ayant une lésion médullaire plus haute ou une paralysie partielle.

Catégorie C :

Mobilité du tronc très limitée ou absente.

Athlètes ayant un handicap plus sévère affectant le haut du corps.

CLASSIFICATION TENNIS DE TABLE

1. Catégorie en fauteuil roulant (1 à 5)

Ces classes concernent les joueurs ayant une atteinte significative de la mobilité des jambes et/ou du tronc.

2. Classes debout (6 à 10)

Ces classes concernent les joueurs capables de se tenir debout, mais avec des déficiences physiques affectant leur jeu.